



Demande de visa d'entrée en France pour KAFALA

Par **Savoir faire**, le **30/07/2021** à **22:22**

Bonjour Madame Monsieur,

La question que je pose est la suivante,

Dans le cadre du KAFALA, le visa d'entrée en France pour KAFALA à été refusée par le Consul Général de France d'Oran, on a formulé un recours à la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France pour KAFALA à Nante, en date du 24 juin 2021 la commission a rejetée notre demande, en juillet mon avocat à formulé un requête au tribunal administratif de Nantes pour annuler la décision de refus du Consul et la décision de refus de la commission, le tribunal nous fixé la date du 24 janvier 2022 pour trancher dans cette affaire, ma question est la suivante : étant donné que mon fils est né le 15 janvier 2004, en janvier 2022 mon fils aura 18 ans et quelques jours, y'a t 'il pas une incidence sur le jugement en la forme ?

Merci de m' avoir donner l'occasion de vous poser cette question pertinente

Cordialement

Par **P.M.**, le **31/07/2021** à **18:41**

Bonjour,

Il faudrait souligner ce fait à votre avocat pour qu'il avise...